



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF D'ENQUÊTES « AUTONOMIE »

Semaine DATA-SHS Paris Île de France 2023 – 12 décembre 2023

DREES

Sous Direction de l'Observation de la solidarité (OSOL)

Sommaire

Vue d'ensemble du dispositif

Conception du dispositif : morceaux choisis

Apparier le dispositif

Mettre à disposition les données

1. Vue d'ensemble du dispositif

Genèse du dispositif

Dernière grande enquête sur le handicap et la dépendance : Handicap-Santé (2008-2009)

Des enquêtes très appréciées

Depuis 2017, une forte demande de renouvellement par de nombreux acteurs : le Cnis, le monde associatif, l'ONU, le Défenseur des droits

➔ Lancement du projet en septembre 2019

Objectifs :

- mesurer les données fondamentales sur les personnes handicapées ou dépendantes,
- Comparer leurs conditions de vie au reste de la population
- mesurer les données fondamentales sur les aidants en France

Champ du dispositif

Personnes handicapées, dépendantes, ayant des restrictions d'activité... ou non

Tous les âges

Quel que soit le lieu de vie : vivant à domicile ou dans des établissements hébergeant des populations spécifiques

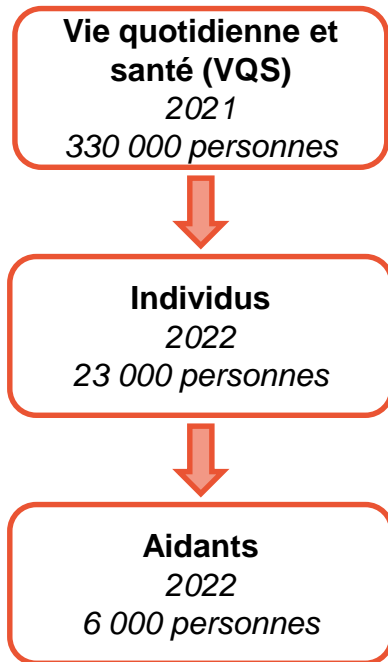
Champ géographique :

- France entière pour l'enquête VQS avec des résultats disponibles par département
- Métropole pour les autres enquêtes avec des résultats sur l'ensemble de la métropole

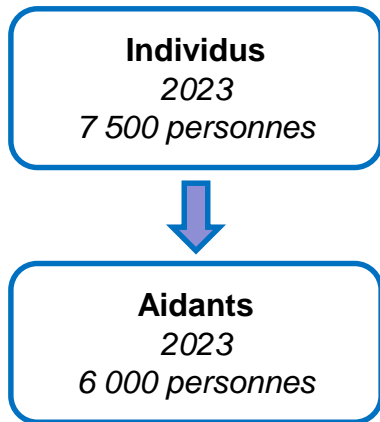
➔ Enjeu : couvrir l'ensemble de la population

Vision globale du dispositif

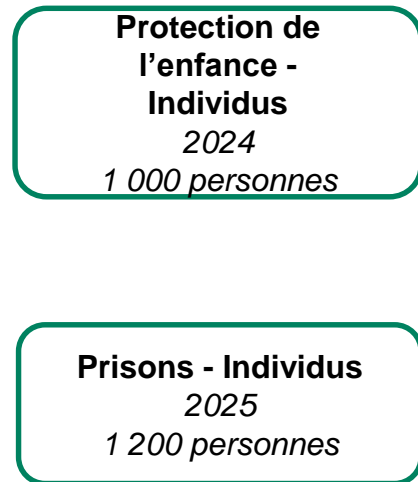
Enquêtes Ménages



Enquête en Établissements



Enquêtes supplémentaires



2. Conception du dispositif : morceaux choisis

Construire le questionnaire

Comment définir le handicap ?

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, **toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société** subie dans son **environnement** par une personne en raison d'une **altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.** »

Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,
11 février 2005



DÉFICIENCES



ENVIRONNEMENT



DIFFICULTÉS

Construire le questionnaire

Les enjeux

Réaliser des études sur les personnes handicapées ou âgées dépendantes

Comparaison avec les enquêtes précédentes (Handicap-Santé et CARE)

Questionnaire le plus accessible possible

Remédier aux difficultés rencontrées en 2008

Avoir un questionnaire acceptable en durée (1h en moyenne)

Construire le questionnaire

Les thématiques finalement retenues

Le cœur du questionnaire : décrire les différentes dimensions du handicap et de la dépendance :

- Déficiences
- Limitations fonctionnelles
- Restrictions d'activité

Décrire les conditions de vie des personnes :

- Leur environnement (aides techniques, aides humaines, accessibilité physique ou numérique)
- Accès à l'emploi, à la scolarité, aux loisirs
- Situations de victimation

S'adapter à la population enquêtée

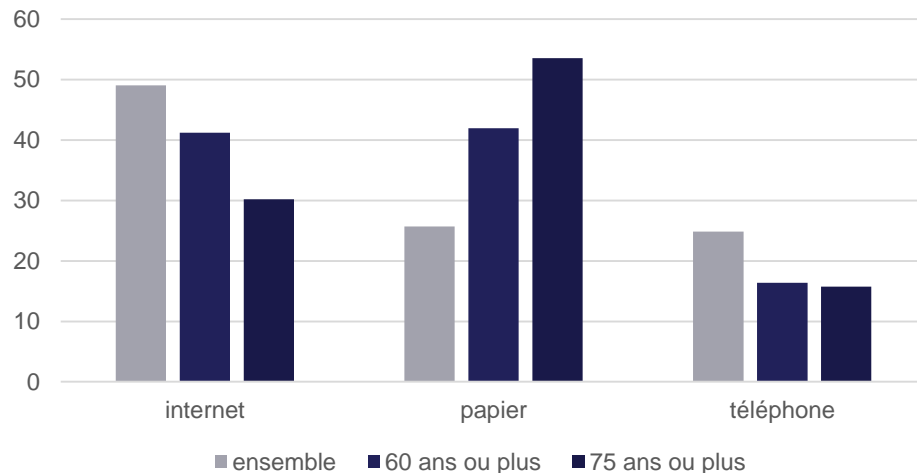
Enquête VQS : diversifier les modes de collecte

Enquête proposée avec trois modes de collecte séquentiels : internet, papier, téléphone

Choix de maintenir une collecte papier pour les seniors

Possibilité pour une personne du ménage (ou un aidant) de remplir pour tous les occupants du ménage

La réponse papier plébiscitée par les seniors



S'adapter à la population enquêtée

Adapter le protocole de l'enquête Ménages et en Établissements

Maintien d'une collecte en face-à-face

Possibilité de réaliser l'enquête avec un proxy : une opportunité saisie par 38 % des personnes du 4^{ème} âge (25 % des moins de 75 ans)

Possibilité de réaliser l'enquête en 2 fois

Pour les questions avec des termes techniques, des reformulations prévues

S'adapter à la population enquêtée

Des adaptations spécifiques pour l'enquête en établissements

Au moment du tirage des résidents à interroger, identification d'un proxy éventuel

Présenter l'enquête avec une lettre-avis simplifiée

- Présentation des informations essentielles
- Lettre écrite en caractères plus gros et donc plus facile à déchiffrer

Adaptation du protocole

- Une première partie de l'enquête plus technique proposée à un proxy en cas de besoin
- Une deuxième partie de l'enquête sur les conditions de vie qui peut être posée aux personnes tirées au sort

3. Apparier le dispositif

Pourquoi des appariements ?

Limiter la charge de collecte des enquêtés

Limiter les biais dus aux effets de mémoire

Obtenir des informations plus précises

Les appariements

Source	Objectif	Enquête VQS	Enquête Autonomie
Appariements fiscaux et sociaux	Revenus et prestations	Oui	Oui
Suivi de mortalité		Oui	Oui
SNDS	Consommation de soins, données des MDPH	Oui	Oui
EDP	Études longitudinales sur les personnes handicapées ou en perte d'autonomie	Oui	Non
EIC	Droits à la retraite acquis	Oui	Non
EIR	Retraites	Oui	Non
Eniacrams	Perception de minima sociaux	Oui	Non
DSN	Emploi des personnes en situation de handicap	Oui	Oui
RI-Autonomie	Zoom sur les prestations de la perte d'autonomie	Oui	Oui

4. Mettre à disposition les données

Une diffusion pour le grand public

Des publications dans les collections de la DREES : Études et Résultats, Dossiers de la DREES

Des indicateurs détaillés : permettre aux utilisateurs non statisticiens d'avoir accès à des informations détaillées

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Drees

ÉTUDES et RÉSULTATS

Février 2023
n° 1254

En France, une personne sur sept de 15 ans ou plus est handicapée, en 2021

En 2021, 14 % des personnes de 15 ans ou plus vivant à domicile en France, soit 7,6 millions de personnes, sont handicapées, ce qui correspond à un tiers d'une limitation sensorielle, physique ou cognitive sévère, ou bien au titre d'une forte restriction plus globale dans les activités de la vie quotidienne. L'âge augmentant, ces limitations se font plus fréquentes : 25 % des 60 ans ou plus sont concernés.

8 % des personnes de 15 ans ou plus ont une limitation physique sévère, 5 % une limitation sensorielle sévère et 4 % une limitation cognitive sévère. Parmi les 75 ans ou plus, 5 % cumulent les trois types de limitation, contre moins de 0,5 % des personnes de 15 à 74 ans.

Une aide technique ou un aménagement de logement sont utilisés par 8 % des personnes de 15 ans ou plus, quand 10 % reçoivent de l'aide d'un proche ou d'un professionnel en raison d'un problème de santé, d'un handicap ou de leur avancée en âge pour les aider dans la vie quotidienne. Les personnes ayant une limitation cognitive reçoivent plus souvent de l'aide d'une personne au quotidien que celles qui sont limitées physiquement ou sensoriellement.

Marie Rey (DREES)

Le handicap est une notion complexe, ni bien que le recensement des personnes atteintes de handicap dans le recensement socio-économique de cette population ne permette pas de saisir toute la diversité des situations, il permet toutefois de fournir quelques éléments de cadrage (encadré 1). Pour cette étude, deux définitions sont utilisées : obtenir une limitation fonctionnelle au sein d'une fonction physique, sensorielle ou cognitive, d'une part, et déclarer une forte restriction depuis plus de six mois pour des raisons de santé, dans les activités que les gens font habituellement, d'autre part (encadré 2). Selon que l'on considère l'une ou l'autre définition ou les deux à la fois, en 2021, entre 3,4 et 7,6 millions de personnes de 15 ans ou plus vivent à domicile en France sont handicapées. En comparant la population de 15 ans ou plus avec que les personnes handicapées ou âgées dépendantes vivant en établissement (3).

La tableau complémentaire sera disponible sur le site internet de la DREES avec les données associées à cette étude.

Retrouvez toutes nos données sur [data.drees](https://www.data.drees.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Drees

ÉTUDES et RÉSULTATS

Février 2023
n° 1255

9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021

En France, en 2021, 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie, que cette personne vive dans le même logement ou ailleurs. Cette aide peut prendre la forme d'une aide aux activités de la vie quotidienne, d'un soutien moral ou, pour les adultes, d'un soutien financier. Ainsi, 8,8 millions d'adultes et 0,5 million de mineurs de 5 ans ou plus sont proches aidants, soit respectivement un sur six et un sur vingt d'entre eux.

Près d'une personne sur quatre de 55 à moins de 65 ans se déclare proche aidant. La part de ces derniers augmente avec l'âge jusqu'aux alentours de 60 ans, puis tend à décroître ensuite. Les femmes déclarent plus souvent apporter une aide régulière dans les activités de la vie quotidienne ou un soutien moral, alors que les hommes apportent plus souvent une aide financière.

La part de proches aidants fournissant une aide régulière aux activités de la vie quotidienne – aide qui nécessite une proximité géographique avec le proche aidé – est plus élevée à l'âge donné dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), dans les Hauts-de-France et en Corse, territoires qui comptent également, à l'âge donné, un pourcentage plus élevé de personnes handicapées, que ce soit au titre d'une limitation sensorielle, physique ou cognitive sévère, ou bien au titre d'une forte limitation plus globale dans les activités de la vie quotidienne.

Thomas Bawert (DREES, Institut des politiques publiques, Paris School of Economics)

En 2021, en France, selon l'enquête Vie quotidienne et santé (encadré 1), 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à une personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie, vivant dans le même logement ou ailleurs : 8,8 millions d'adultes et 0,5 million de mineurs âgés de 5 ans ou plus (tableau 1). Cela signifie que, selon cette enquête, 14,8 % des personnes âgées de 15 ans ou plus sont des proches aidants* (20,9 % des adultes et 48,8 % des enfants). Ces chiffres ne sont pas directement comparables avec ceux, publiés

* Cette estimation sera actualisée au prochain recensement de la France pour décrire les personnes déclarant apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie vivant dans le même logement ou ailleurs.

Retrouvez toutes nos données sur [data.drees](https://www.data.drees.fr)

Une diffusion pour les chercheurs et les étudiants

Où accéder aux données ?

- Quételet Progedo
- CASD pour les données plus sensibles, dont les données de santé

Quelles données ?

- Les bases
- La documentation associée aux bases
- Les questionnaires

Mise à disposition après la 1^{ère} publication par le SSP

Mise à disposition du code des publications sur le site de la DREES